



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

NOTIFICATION DE DECISION

A remplir par le directeur ou la directrice de l'école et la famille

ECOLE :

NOM et Prénom de l'élève : -----

Date de naissance : -----

Classe : ----- Cycle : -----

DECISION DU CONSEIL DES MAITRES

Le conseil des maîtres réuni le

a décidé pour votre enfant

- son admission en classe de
- un redoublement de la classe actuelle
- un raccourcissement de la durée du cycle

Décision notifiée le
aux représentants légaux

Cachet et signature du directeur ou de la directrice d'école

✂ -----
Coupon réponse de la famille

Nom et Prénom de l'élève :

AVIS DES REPRESENTANTS LEGAUX (cocher la case correspondante)

J'accepte la décision du conseil des maîtres

RECOURS DE LA FAMILLE auprès de la COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Je refuse la décision du conseil des maîtres et je demande que le dossier de mon enfant soit examiné par la commission départementale d'appel

* En cas d'appel, vous devrez remettre au plus tard le 07 mai 2024 au directeur de l'école ce document signé.

Je souhaite être entendu par la commission d'appel qui siègera à la DSDEN de Vaucluse, 49 rue Thiers, 84000 AVIGNON, le mardi 18 juin 2024.

Veillez préciser un numéro de téléphone et une adresse mél où vous pouvez être joint pour fixer une heure de passage devant la commission. Vous pourrez apporter tous les documents qui vous semblent nécessaires.

A _____, le _____

Signature des représentants légaux